

Thèmes 3-4 Santé au travail / diversité et discrimination

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5HgST007

Présentation

Les deux enseignements thématiques, contrairement aux cours fondés sur des approches disciplinaires du travail et de l'emploi, privilégient des entrées par des objets particuliers en multipliant les regards possibles sur ces réalités du monde du travail. Cet enseignement en particulier porte sur deux thématiques centrales : la santé au travail d'une part, la question de la diversité et des discriminations d'autre part.

Thème 3 - Santé au travail :

Cette partie analyse les relations entre travail, emploi et santé. Il étudie les conditions de travail, les inégalités d'exposition aux pénibilités et aux risques, les effets de l'organisation du travail et du management, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, en montrant comment ces atteintes sont mesurées, reconnues et prises en charge.

Thème 4 - Diversité et Discrimination :

Après une appréhension des définitions des concepts et une analyse des pratiques différenciée dans le monde anglosaxon et en France, le cours apporte des éléments sur la construction du cadre légal français et européen qui s'impose aux entreprises. Un focus est

fait sur l'égalité professionnelle (négociation obligatoire, index égalité professionnelle, directive transparence des rémunérations) et sur la question des seniors, avec une illustration à partir de cas pratiques comprenant des accords d'entreprises et des articles permettant de mettre en lumière le traitement médiatiques de ces questions sociales. La dernière partie du cours est consacrée à une introduction aux concepts de soft law sous-tendant le thème de la diversité, avec le recours à des cas pratiques partant de rapports RSE et d'un accord relatif à la diversité.

Objectifs

Thème 3 - Santé au travail :

Comprendre comment le travail peut produire, préserver ou fragiliser la santé ; identifier les liens entre organisation du travail, intensification, précarité et risques professionnels ; analyser la construction sociale et juridique des accidents et maladies professionnelles ; situer les enjeux de santé au travail dans l'histoire des rapports sociaux et de l'action publique

Thème 4 - Diversité et Discrimination :

L'objectif de cette partie du cours est d'apporter des éléments de réflexion sur un sujet d'actualité à la fois pour les politiques de l'emploi et du travail et pour la gestion des ressources humaines. Après une appréhension des définitions des concepts et une analyse des pratiques différenciée dans le monde anglosaxon et en France, le cours apporte des éléments sur la construction du cadre légal français et européen qui s'impose aux entreprises. Un focus est fait sur l'égalité professionnelle (négociation obligatoire, index égalité professionnelle) et sur la question des seniors, avec une illustration à partir de cas pratiques comprenant des accords d'entreprises et des articles permettant de mettre en lumière le traitement médiatiques de ces questions sociales. La dernière partie du cours est consacrée à une introduction aux concepts de soft law sous-tendant le thème de la diversité, avec le recours à des cas pratiques partant de rapports RSE et d'un accord relatif à la diversité.

Évaluation

Session 1 : évaluation(s) orale(s), épreuve(s) sur table, rapport(s) écrit(s), cas pratique(s), jeu(x) de rôle, assiduité, participation selon le nombre d'inscrits

Session 2 : devoir écrit.

Ce cours n'est pas ouvert au contrôle terminal.

Pré-requis nécessaires

Aucun

Compétences visées

Thème 3 - Santé au travail :

Savoir mobiliser les notions de conditions de travail, pénibilité, risque professionnel, risques psychosociaux et reconnaissance ; interpréter des enquêtes et statistiques de santé au travail ; analyser une situation de travail en tenant compte de l'organisation, des rapports hiérarchiques et des inégalités ; construire une argumentation sociologique à partir de textes et de données.

Thème 4 - Diversité et Discrimination :

Capacités d'analyse critique d'un indicateur statistique, savoir mobiliser les notions de discriminations, construire une politique de réduction effective des discriminations dans le cadre légal français

Bibliographie

Aballéa, F. et Mias, A. (dir.) (2014), Organisation, gestion productive et santé au travail.

Gollac, M., Volkoff, S. et Wolff, L. (2014), Les conditions de travail.

Jounin, N. (2006), « La sécurité au travail accaparée par les directions. Quand les ouvriers du bâtiment affrontent clandestinement le danger », Actes de la recherche en sciences sociales

Défenseur des droits, Rapport annuel sur les discriminations (édition la plus récente);

INSEE, Femmes et hommes, l'égalité en question (publication périodique),.

Sénac R., L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité, Presses de Sciences Po, 2015.;

Commission européenne, Tackling discrimination in the EU (rapports comparatifs). ;

OECD, Diversity Policies in OECD Countries ; Maruani M. (dir.), Travail et genre dans le monde, La Découverte ;

Dares / Pôle emploi, études de testing (discriminations à l'embauche);

Bertrand M., Mullainathan S. (2004), Are Emily and Greg More Employable than Lakisha and Jamal?;

Capron M., Quairel-Lanoizelée F., La responsabilité sociale d'entreprise, La Découverte.

Contact(s)

> **Jerome Greffion**

Responsable pédagogique
jgreffion@parisnanterre.fr

> **Lena Quer-riclet**

Responsable pédagogique
lena.qr@parisnanterre.fr